

VOTEZ UNION SGP UNITÉ POLICE

## ÉLECTIONS : MODE D'EMPLOI



### Commissions administratives paritaires & Comités techniques paritaires

#### >>> 3 VOTES 3 BONNES RAISONS DE VOTER SGP UNITÉ POLICE

Les Commissions Administratives Paritaires, objets des deux premiers votes des 25-28 janvier 2010, régulent la vie administrative des 105 000 agents du corps d'encadrement et d'application, et veillent au respect de leurs droits. Les Comités Techniques Paritaires Départementaux traitent les questions de l'organisation et du fonctionnement de la police nationale sur les départements. Ces organismes de concertation prennent de plus en plus d'importance, lorsque l'accord majoritaire entrera en pratique ils deviendront incontournables.

>>> 1. Le premier vote concerne l'élection de tes représentants à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN). Un organisme national qui rend des avis décisifs sur le déroulement de carrière individuel des agents. À partir des suffrages obtenus, sont également recomposés les Comités Techniques Paritaires Central et Ministériel.

>>> 2. Le deuxième vote intéresse l'élection de tes représentants à la Commission Administrative Paritaire Interdépartementale (CAPI). Un organisme régional dont les avis sont acheminés vers la CAPN, mais qui détient des prérogatives directes telles : la discipline, les mutations/permutations inter-SGAP, la notation administrative etc... Les représentants du personnel élus désignent les Représentants du personnel à la Commission de Réforme Interdépartementale, autre volet de l'action syndicale sur les affaires médicales.

>>> 3. Un troisième vote tout aussi déterminant permettra d'arrêter la représentativité au Comité Technique Paritaire Départemental sur le ressort géographique de ton lieu d'emploi. Sont abordés l'organisation et le fonctionnement départemental de la Police nationale. De ce vote dépend aussi la composition du Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental et de la Commission Départementale d'Action Sociale, des organismes où sont traités des sujets de première importance pour la vie professionnelle des policiers.

#### CANDIDATS PRÉSENTÉS

##### Grade de Brigadier Major

- 1 FLAHAUT Thierry
- 2 FONTAINE Jean-Michel
- 3 RIVIERE Joseph
- 4 SMITH Dominique

##### Grade de Brigadier Chef

- 1 RIVIERE Henri
- 2 LAURET Jean-Pierre
- 3 ANGAMA Arsène
- 4 CHAME-HIME Thierry

##### Grade de Brigadier

- 1 CLAIN Gilles
- 2 LOUDOT Eric
- 3 CAZANOVE Rosaire
- 4 FRADELIN Bertrand

##### Grade de Gardien de la Paix

- 1 ANETTE Pascal
- 2 THIERRY Patrice
- 3 HOAREAU Thierry
- 4 HOAREAU David

UNITÉ SGP  
POLICE  
FORCE OUVRIERE

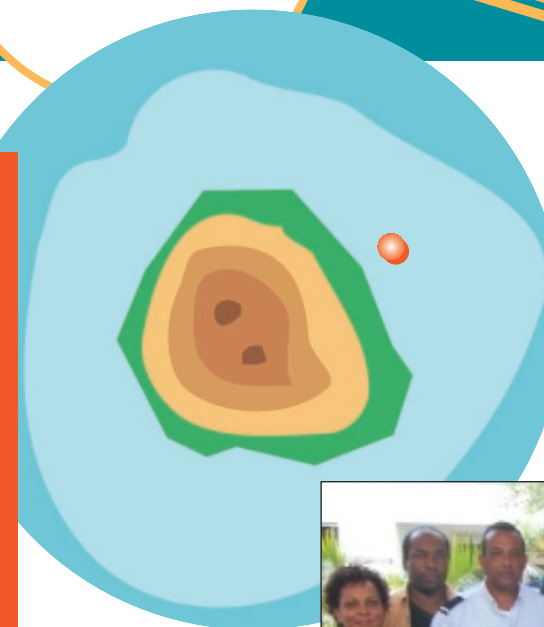
DU 25 AU 28 JANVIER 2010  
VOTEZ ET FAITES VOTER SGP UNITÉ POLICE !

CAPL

UNITÉ SGP  
POLICE  
FORCE OUVRIERE

RÉUNION

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 25-28 JANVIER 2010



NÉGOCIER GAGNANT !

IMPOSONS  
LA FORCE  
DE L'UNITÉ !

Directeur de la publication : Nicolas Comte • Imprimerie DB Print : 53 rue de la Lys 99250 Halluin



Ce simple fait est d'jà, en soi, une victoire, après de longues années de dispersion syndicale. Enfin, l'Intéret supérieur des Gradés et Gardiens de la Paix de la Police Nationale est placé au centre du dispositif syndical. Nous devons à présent transformer l'essai et remporter la victoire significative qui nous permettra de remplir les conditions de l'accord majoritaire.



En janvier 2010, les élections professionnelles comportent un enjeu supplémentaire, et décisif à bien des égards. En effet, une organisation syndicale qui aura recueilli 50 % au moins des suffrages lors d'un scrutin professionnel sera en mesure de valider ou de s'opposer à un accord national ou départemental. Tu as encore en mémoire la situation vécue en 2008 et la signature par un syndicat minoritaire d'un accord validant la perte des acquis sociaux de 105 000 Gradés et Gardiens de la Paix. Il est aujourd'hui de ta responsabilité d'empêcher que ce type de situation ne se reproduise à ton détriment.



Les policiers, nous le savons, ne s'ont tromperont pas et se souviendront, devant l'urne, de voter utile.

!"# \$%&' %(!#\$# ' ) \* !+, '-"\$ .

#-!(!(# + 4 ' ),## #),5" # ,') .(\$ !

\$- 3 /006 #

- # ( 27 3 /006
- 8 Non respect des accords signés en 2004.
- 8 Réduction des effectifs de la Police Nationale.
- 8 Aggravation des conditions de travail. En contrepartie de 15 euros en 2009 et 2010

- # ( // 3 /006
- 8 Suppression de l'heure non scabale (toute heure commencée est remplacée par la compensation temps pour temps.
- 8 Démantèlement des acquis repos (perte de 5 RTT) et mise en place d'un nouveau régime hebdomadaire.
- 8 Suppression de 4 jours de repos pour les brigades de jour.

#"((+ ## !\$ +	
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2009	moins 1 jour
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	moins 2 jours
Au 1 <sup>er</sup> juillet 2010	moins 2 jours
) 9	
En contrepartie d'1 point ISSP en janvier 2009 ; 1 point ISSP en janvier 2010. Des mesures autofinancées sur le dos des acquis policiers obtenus en 2001 !	
)	: -;

#<("\$ .(! ,



/001

- ✘ Pour défendre le Métier et préserver une Sécurité intérieure d'essence civile
- ✘ Pour améliorer les conditions de travail par le recrutement d'effectifs policiers
- ✘ Pour empêcher tout nouveau transfert de charges.
- ✘ Pour rétablir l'initiative policière au détriment de la politique du chiffre.
- ✘ Pour défendre nos retraites et améliorer nos pensions.



/020

- 3

- ✘ Pour revaloriser la grille indiciaire Gradés et Gardiens de la Paix par l'obtention d'une équivalence à la catégorie B fonction publique.
- ✘ Pour avancer sur la parité Police/Gendarmerie, en obtenant notamment une aide au logement et une réduction des transports SNCF.
- ✘ Pour proposer des solutions équitables et respectueuses du droit acquis par les Policiers sur le scandale des stocks d'heures supplémentaires.

À ce jour, les propositions de l'Administration demeurent largement insuffisantes. P... on nous ignore, on nous ballade... semaine après semaine. Mais les policiers sont las de ce mépris et de leurs longues attentes, et la colère gronde. Aujourd'hui la trêve conclue pour mener les négociations qui s'avèrent stériles est rompue et l'heure de l'action a de nouveau sonné.



=! > #<("\$ .(! ,